



Proposition - Entente - Projet de loi 17 (12039)

16 novembre 2020 au 31 mars 2023 (fin Cycle 20)

Table des matières

1. Définition de l'entente	3
Nature du projet	3
2. CRITÈRES D'ACCEPTATION DU PROJET	4
Critères d'acceptation des tests intégrés finaux.....	4
3. échéancier.....	6
4. OBJECTIFS DE projet.....	7
5. Objectifs d'itération	9
6. EXCLUSIONS DE LA PORTÉE DU projet	10
7. GESTION DES RISQUES De l'entente de Projet de loi 17	11
8. SURVEILLANCE ET MAÎTRISE DU PROJET	13
FEUILLE DE ROUTE.....	13
Acceptation provisoire du PROJET	13
9. BUDGET ET FORMULE DE PARTAGE DE RISQUES	14
Partage de risques	14
Formule de partage de risques.....	14
Enveloppe de partage de risques du projet.....	14
Facturation des services professionnels de l'Alliance à la fin d'une itération.....	15
Facturation des services professionnels de l'Alliance à la fin du projet	15
Suivi des travaux hors-site	15
Processus d'escalade pour la résolution d'un différend	15
10. DURÉE DE L'ENTENTE.....	16
11. SIGNATURE	17

1. DÉFINITION DE L'ENTENTE

La présente entente couvre la réalisation de la solution CASA pour répondre aux exigences du Projet de loi 17.

L'entente couvre les éléments suivants :

- La nature du projet;
- Les critères d'acceptation du projet;
- Le calendrier du projet;
- La portée qui sera livrée dans le lot conjointement par la SAAQ et l'Alliance et les objectifs à atteindre dans le projet;
- La gestion des risques du projet;
- Les critères d'approbation du projet;
- Les mécanismes de surveillance et de maîtrise du projet, notamment le suivi des efforts et des coûts, l'acceptation du projet, l'application du partage de risques, les modalités de facturation et la gestion des ressources;
- La durée de l'entente.

La présente entente ne couvre que les efforts prévus par les ressources de la SAAQ et de l'Alliance.

NATURE DU PROJET

La livraison 2 de CASA incluait les processus pour soutenir la gestion des permis et des plaques d'immatriculation utilisée par les taxis. La Loi 17 est venue modifier en profondeur ces processus et activités.

Elle a pour objet la surveillance et le contrôle du transport rémunéré de personnes par automobile, afin d'assurer la sécurité des passagers et la transparence du prix des courses, et ce, dans une perspective d'équité entre :

- Les différentes manières d'organiser ce transport, qu'il soit ou non offert dans le cadre d'un système de transport;
- Les différents moyens employés pour répartir les demandes de course, par application mobile ou autrement;
- Les différents modes selon lesquels ce transport peut être offert, notamment lorsqu'il s'agit de transport par taxi, de covoiturage ou de transport collectif. De plus, elle vise à favoriser l'émergence de moyens technologiques et de modes de mobilité.

2. CRITÈRES D'ACCEPTATION DU PROJET

Des critères d'acceptation sont définis pour les objectifs de l'Entente du Projet de loi 17, ce qui est requis pour l'acceptation finale du projet. Le projet est accepté provisoirement lorsque ces critères sont atteints (voir aussi la section 7 « Surveillance et maîtrise du lot »). La section 4 contient les détails pour chacun des objectifs du projet et les critères d'acceptation.

En ce qui concerne les critères d'acceptation pour les RICEFW, il est important de comprendre l'approche utilisée pour mesurer le niveau de complétude des travaux.

RICEFW « **terminé** » : un RICEFW est considéré « **terminé** » quand le dernier incrément est complété incluant un test unitaire dans DEV ou QA. Ceci comprend également la mise à jour du statut dans *Solution Manager* pour confirmer que le RICEFW est terminé.

« **Incrément** » de RICEFW : un incrément de RICEFW est l'unité de mesure utilisée pour estimer la durée d'un RICEFW. Par exemple, un RICEFW complexe peut-être découpé en quatre incréments comparativement à un RICEFW simple qui pourrait avoir seulement un incrément. Par la suite, le nombre d'incrément complétés est un bon indicateur de la vélocité des escouades pour atteindre les objectifs de RICEFW complétés et équivalents du cycle.

RICEFW « **équivalent** » : le nombre de RICEFW équivalent est une information importante pour mesurer le niveau de complétude des RICEFW. Par exemple, si un RICEFW est découpé en 4 incréments avec différents pourcentages de couverture (50%, 10%, 10%, 30%), le RICEFW équivalent sera la somme des pourcentages de couverture des incréments terminés. Dans cet exemple, si nous avons terminé l'incrément avec 50% de couverture et un avec 10% de couverture, le RICEFW équivalent sera égal à 60% ou 0.6 d'un RICEFW (50%+10%). Les méthodes de suivi sont présentement affinées pour prendre en considération le niveau de complexité d'un RICEFW dans le but de pondérer adéquatement les RICEFW équivalents.

RICEFW « **équivalent pondéré** » : Cet indicateur prend en considération la complexité d'un RICEFW. Par exemple, un RICEFW complexe a un poids plus élevé qu'un RICEFW moyen ou simple.

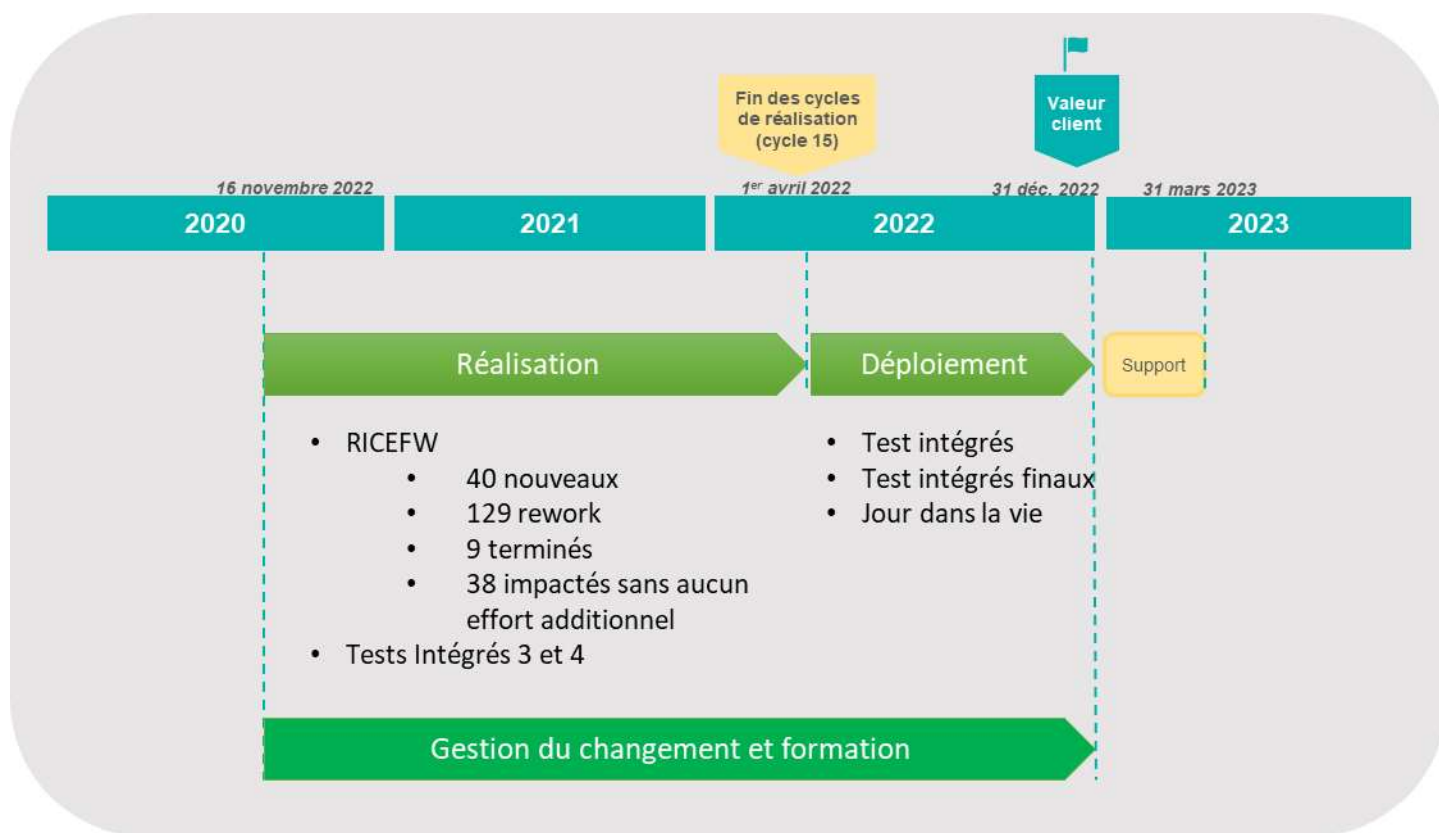
Étant donné que cette entente de projet couvre la totalité des travaux jusqu'à la fin du cycle 18 en décembre 2022, l'approbation des tests intégrés finaux des RICEFW terminés sera le principal critère d'acceptation.

CRITÈRES D'ACCEPTATION DES TESTS INTÉGRÉS FINAUX

La liste suivante représente les différents critères qui devront être rencontrés pour chacun des scénarios d'essais, dans le processus d'acceptation des tests intégrés finaux.

Catégorie	Critère	Description
Couverture des essais	Le scénario d'essais couvre les variantes identifiées et approuvées	Une liste de variantes a été identifiée à partir des différents sous-processus inclus dans les documents de BPH. Chacun des sous-processus contient une ou plusieurs variantes qui doivent assurément être testées à l'intérieur des essais. Chacune de ces variantes a été attachée à une livraison et un cycle d'essais. L'objectif de ce critère est donc de s'assurer que chaque variante devant être validée à l'intérieur d'un scénario a été validée.
Documentation des essais	Le scénario d'essais intégrés a été documenté	Chaque scénario devra être clairement documenté et inclut entre autres la description du scénario, le responsable du scénario, les participants, ainsi que le détail de toutes les étapes incluses dans le scénario (description, responsable, système, code de transaction, résultats attendus, etc.).
Exécution	L'exécution du scénario d'essais intégrés a été documentée	Chaque exécution de scénario d'essais intégrés devra être documentée dans SAP [REDACTED]. On y retrouvera les résultats obtenus à chacune des étapes et les preuves ainsi que les numéros des anomalies rencontrées durant l'exécution.
Succès des scénarios d'essai	Les étapes du scénario d'essais ont été effectuées avec succès	- Règle générale, une étape est considérée comme étant un succès si le résultat obtenu correspond au résultat attendu. Dans le cas où le résultat obtenu ne correspond pas au résultat attendu, mais qu'un palliatif efficace a été identifié et accepté, l'étape sera aussi considérée comme un succès. - Par exemple, dans le cas où une étape a obtenu un résultat différent de celui attendu et qu'une anomalie a été identifiée, si l'anomalie ne peut être résolue dans le délai requis et qu'un palliatif a été identifié, le scénario d'essai pourra tout de même être approuvé, en autant que le palliatif identifié génère un résultat satisfaisant pour les besoins du scénario. Dans l'évaluation du palliatif, il faut considérer la notion de volume en plus du résultat, car une solution peut générer un résultat satisfaisant, mais peut aussi augmenter considérablement la durée d'exécution de l'étape à un niveau pouvant être inacceptable. - Les scénarios d'essai qui rencontrent des anomalies de catégories Acceptable ou Cosmétique seront approuvés
Résolution des anomalies	Les anomalies mettant en péril la bonne exécution du scénario ont été résolues	Toutes les anomalies de catégories *très élevé ou **élevé rencontrées dans un scénario d'essais, pour lesquelles aucun palliatif acceptable n'a été identifié, devront être résolues. *Très élevé : on ne peut pas implanter. Il s'agit d'un problème qui empêche le fonctionnement d'un processus d'affaire critique et qu'il n'y a pas de mesure de contournement. **Élevé : On ne peut pas implanter. Il s'agit d'un problème qui empêche une opération normale ou une partie importante d'un processus d'affaire critique et aucune mesure de contournement viable n'est acceptable (ex. impact majeur sur les clients)

3. ÉCHÉANCIER



4. OBJECTIFS DE PROJET

Cette section décrit les objectifs à atteindre pour l'entente du Projet de loi 17 ainsi que les critères d'acceptation. Ces objectifs constituent la base pour autoriser la facturation des services professionnels de l'Alliance. Le point de départ pour établir les objectifs de projet a été un exercice de planification détaillée et de conception pour déterminer le nombre total de nouveaux RICEFW devant être terminés, le nombre total de RICEFW qui vont nécessiter du travail additionnel (rework), et la feuille de route à jour pour y arriver. La planification pour les cycles à venir suivra les pratiques actuelles, soit un « Big Room Planning » suivi des planifications d'itérations.

La majorité des objectifs sont inclus dans DevOps. Il est entendu que tous les livrables devront être dans DevOps pour faciliter les suivis et la reddition de comptes.

Objectifs du projet	Critères d'acceptation
Les objectifs de projet ont été atteints.	L'atteinte des objectifs de projet a été confirmée par les leaders et leaders adjoints et documentée dans le formulaire d'approbation du projet signé par le chef de projet CASA et le leader adjoint de direction; les décisions ont été consignées au registre des points en suspens et décisions par le Bureau de programme.
Travaux reliés aux RICEFW	
- RICEFW Cibles prévues. Un total de 216 RICEFW : 40 nouveaux RICEFW seront requis et complétés durant la phase de réalisation. 129 RICEFW seront impactés nécessitant du travail additionnel 38 RICEFW seront impactés sans aucun effort additionnel 9 RICEFW sont déjà terminés Conversion 6 objets de conversion dont 4 nouveaux et 2 nécessitant du travail additionnel	Première étape : - Le leader concerné accepte le RICEFW. Deuxième étape : - Avec l'aide du Bureau de programme, les résultats finaux seront présentés aux leaders et leaders adjoints de la Livraison 2 aux fins de révision et d'approbation finale. Le Bureau de programme va présenter les résultats au cours des cycles de réalisation selon 3 perspectives : - RICEFW terminés - RICEFW équivalents - Incréments de RICEFW complétés Cependant, le critère d'acceptation final est les résultats des tests intégrés finaux. Il faudra vérifier que

Objectifs du projet	Critères d'acceptation
	les RICEFW ne sont pas associés à des anomalies de catégories très élevé ou élevé.
Autres travaux - non reliés aux RICEFW	
• 13 ateliers de design • Estimations révisées et plan de livraison par cycle • Des travaux seront effectués au niveau de la structure des processus (BPH) • Sécurité • Gestion du changement et formation (début durant la phase de réalisation) Activités post réalisation : • Pour les activités après la phase de réalisation, il y aura notamment, les essais post fonctionnel, l'intégration de la solution, la gestion du changement, et la formation.	Comme pour les RICEFW, l'acceptation des livrables se fait en deux étapes. Première étape : • Le leader concerné accepte le livrable Étant donné la diversité des livrables, la première étape d'approbation peut nécessiter l'intervention des collègues ou experts dans le domaine pour valider et confirmer le niveau de complétude d'une analyse, d'un document, d'une solution ou d'autres types de livrables ne suivant pas les étapes de développement d'un RICEFW ou la configuration d'un objet. Deuxième étape : Avec l'aide du Bureau de programme, les résultats finaux seront présentés aux leaders et leaders adjoints de la Livraison 2 aux fins de révision et d'approbation finale.

5. OBJECTIFS D'ITÉRATION

Des objectifs de volumétrie seront déterminés au début de l'itération lors de la séance de planification de l'itération. Ces mesures telles que définies à la section 2 seront :

- 1- RICEFW à terminer pour l'itération;
- 2- Nb d'incréments à terminer pour l'itération;
- 3- Nb de RICEFW équivalent pondéré à terminer pour l'itération.

Les objectifs d'itération doivent permettre d'atteindre les objectifs du cycle sinon des mesures de redressement doivent être identifiées lors de la séance de planification de l'itération en cours pour s'assurer que l'ensemble des travaux seront réalisés avant la fin de la phase de réalisation.

Les objectifs seront officialisés lors de chacune des séances de planification de l'itération et approuvés par le chef de projets de la Livraison 2 et son leader adjoint.

Tenant compte du fait que les RICEFW sont sur le chemin critique, ces mesures seront utilisées comme critères d'acceptation globale de l'itération.

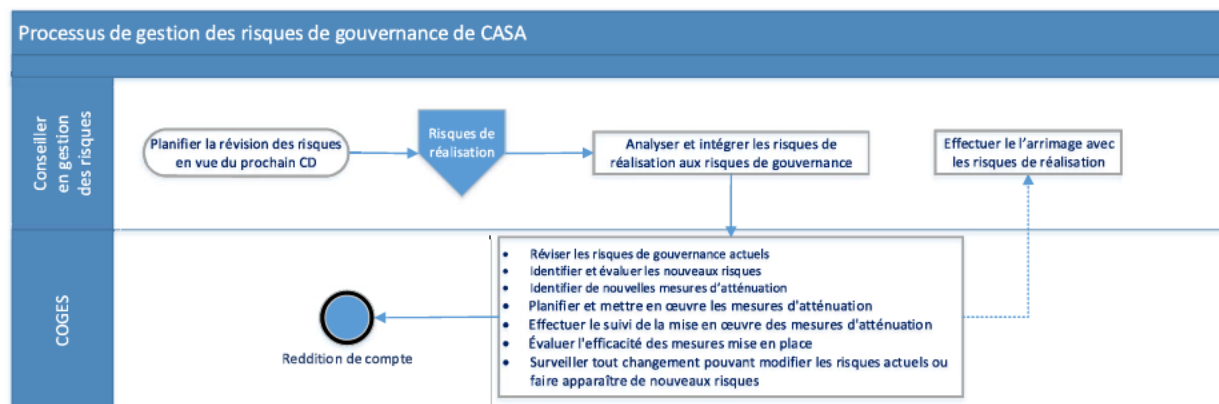
6. EXCLUSIONS DE LA PORTÉE DU PROJET

À la lumière des informations que nous avons à ce jour, il n'y a aucune exclusion spécifique à la portée du projet.

Il est important de bien contrôler les augmentations et les réductions de portée dans les cycles de réalisation. Les substitutions seront permises pourvu que la volumétrie totale soit respectée. Advenant un changement de portée, une analyse des impacts sera effectuée pour bien comprendre les impacts sur les objectifs du lot. L'objectif est de s'arrimer avec DevOps et [REDACTED] pour la réalisation des travaux.

7. GESTION DES RISQUES DE L'ENTENTE DE PROJET DE LOI 17

Les risques de gouvernance de CASA L2 sont révisés 4 fois par année, en fonction du calendrier des rencontres des comités.



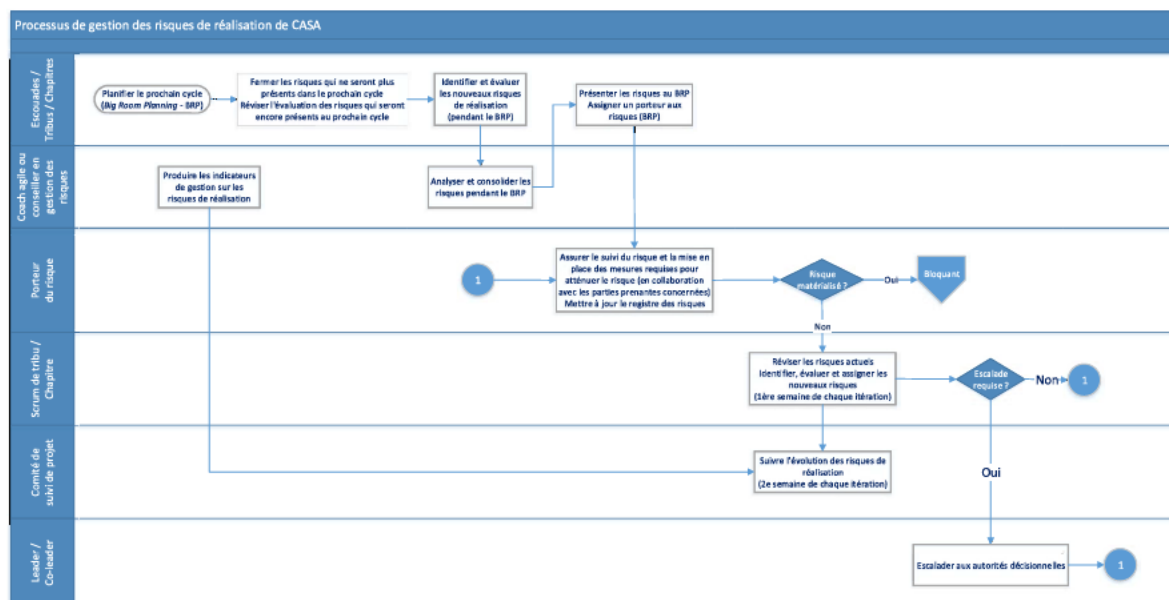
Le COGES est responsable de la révision et de la réévaluation des risques de gouvernance de la Livraison 2 CASA.

Le registre des risques de réalisation constitue un intrant important à cet exercice. Le conseiller en gestion des risques analyse le registre des risques de réalisation pour effectuer le lien avec les risques de gouvernance et dégager les faits saillants.

Le registre des risques de gouvernance, les barèmes d'évaluation ainsi que l'historique des révisions sont conservés sur un fichier Excel.

Processus de gestion des risques - Réalisation

À chaque *Big Room Planning*, une révision des risques de réalisation est effectuée par les tribus et les chapitres afin de fermer ceux qui ne se seront plus présents au prochain cycle. Les nouveaux risques qui pourraient nuire à l'atteinte des objectifs du prochain cycle sont également identifiés et évalués.



Les risques de réalisation sont suivis et mis à jour de façon continue dans le Planificateur (*Planner*) de *Microsoft Teams* par le porteur du risque. Chaque tribu et chapitre révisé ses risques au moins une fois par itération pour :

- effectuer le suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation;
- évaluer l'efficacité des mesures mises en place;
- réviser l'évaluation des risques;
détecter tout changement pouvant modifier les risques actuels ou faire apparaître de nouveaux risques.

Les leaders ou les leaders adjoints prennent en charge les risques qui doivent être escaladés aux niveaux supérieurs.

Le Comité de suivi de projet surveille l'évolution des risques et l'avancement des travaux à la deuxième semaine de chaque itération.

8. SURVEILLANCE ET MAÎTRISE DU PROJET

FEUILLE DE ROUTE

La présente entente de projet s'appuie sur la feuille de route du Projet de loi 17. La portée du projet a été ajoutée à la feuille de route de la livraison 2 (plan maître) pour assurer l'intégration des RICEFW de ce projet dans les équipes de réalisation de la L2, d'établir les dépendances avec les autres RICEFW de la L2, et d'avoir une vue d'ensemble sur l'assemblage solution qui doit être livrée en décembre 2022.

ACCEPTATION PROVISOIRE DU PROJET

L'acceptation provisoire du projet est conditionnelle à l'atteinte des critères d'acceptation énoncés à la section 2. Toutefois, il revient au chef de projet CASA, à titre de maître d'œuvre de déterminer si les travaux réalisés sont satisfaisants.

Le formulaire d'approbation signé par les parties sera réputé être un avis écrit à l'Alliance confirmant que l'Entente du Projet de loi 17 - est terminée.

9. BUDGET ET FORMULE DE PARTAGE DE RISQUES

Le tableau suivant indique les coûts totaux prévus, avant l'application d'un escompte par Alliance, à la suite de la planification détaillée pour l'Entente de- Projet de loi 17. Les heures des ressources de l'Alliance seront facturées selon la grille des taux en vigueur au contrat.

Entente du Projet de loi 17 -	Coûts		
	Ressources SAAQ	Ressources de l'Alliance	Total
Réalisation – Projet de loi 17 (note 1)	738 139\$	2 280 756\$	3 018 895\$

Note 1 : Selon l'entente contractuelle du 30 septembre 2020, le budget de l'Alliance associé au projet de loi 17 est de 1 900 000\$. Il a été convenu que l'excédent de 380 756 \$ de l'Alliance sera absorbé par le budget dédié pour les projets et services additionnels pour les futures ententes de lot.

Référence : Entente contractuelle du 30 septembre 2020. Tableau TR-4. Items de portée : Loi Taxi Fonctionnalité et Montant pour projets et services additionnels pour les futures ententes de lot (montant estimé).

PARTAGE DE RISQUES

Formule de partage de risques

La formule de partage de risques continue de s'appliquer comme stipulé à l'annexe G du contrat. Il y aura une première réconciliation, prévue à la fin du cycle 16.1, pour les livrables à compléter pendant les cycles 10 à 15. La première itération du cycle 16 sert de transition entre les cycles pour compléter les travaux. La deuxième réconciliation sera faite à la toute fin du projet.

ENVELOPPE DE PARTAGE DE RISQUES DU PROJET

L'enveloppe de partage de risques pour l'Entente - Projet de loi 17 est de 301 889\$, soit 10 % des coûts du budget du projet pour les ressources de la Société et de l'Alliance.

Facturation des services professionnels de l'Alliance à la fin d'une itération

Les heures facturées par l'Alliance doivent correspondre aux heures réalisées par les ressources de l'Alliance pendant l'itération. Les taux horaires des ressources de l'Alliance pour la facturation sont déterminés en fonction de la grille de taux applicable et de la formule de partage de risques, le cas échéant. De plus, un escompte de 30% sera appliqué à chacune des factures à partir du 1^{er} janvier 2021.

Facturation des services professionnels de l'Alliance à la fin du projet

L'acceptation du projet sert de déclencheur pour la facturation finale des services professionnels de l'Alliance pour la dernière itération. Cette facture doit inclure toutes les heures qui auront été réalisées pendant cette itération.

Les taux horaires des ressources de l'Alliance pour la facturation de la dernière itération du projet sont déterminés en fonction de la grille de taux applicable et de la formule de partage de risques, le cas échéant. De plus, un escompte de 30% total prévu sera appliqué sur cette facture.

SUIVI DES TRAVAUX HORS-SITE

Les travaux du projet nécessitent l'utilisation de ressources hors-site, principalement pour le développement des RICEFW.

PROCESSUS D'ESCALADE POUR LA RÉOLUTION D'UN DIFFÉREND

Dans le cas d'un différend entre la SAAQ et l'Alliance découlant de la présente entente, les parties auront recours au processus d'escalade mis en place.

Le processus d'escalade a pour objectif :

- De permettre de régler rapidement tout différend qui a un impact réel ou potentiel sur le budget, le calendrier, la récupération des bénéfices ou la portée du chantier CASA;
- D'identifier les intervenants à chaque palier;
- De faciliter le suivi des décisions ainsi que des actions qui en découlent.

10. DURÉE DE L'ENTENTE

Selon la planification initiale, la présente entente de projet couvre la période du 16 novembre 2020 au 31 mars 2023.

11. SIGNATURE

Chaque partie reconnaît avoir lu attentivement cette entente, avoir obtenu les explications adéquates sur la nature de ses dispositions et les comprendre.

Pour la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Nom : Karl Malenfant

Vice-président aux ressources

Titre : humaines, matérielles et aux services numériques

Signature :



Signature numérique de

Date : 2021.04.21 17:54:40

04'00'

Date :

Pour l'Alliance

Nom : Michel Dumas

Titre : Leader adjoint à la direction

Signature :



Date : 21 avril 2021

ANNEXE A

Répartition des efforts prévus

Activités	Profils / Cycle	Nom	Alliance	SAAQ	10.1	10.2	10.3	10.4	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Total*	total heures SAAQ	Total heures Alliance
Design de SAP ■ analyste fonctionnel		Réjean Poliquin	X		8,5	8,5													0		0
Design de SAP ■ analyste fonctionnel		Richard Pearson	X		8,5	8,5													0		0
Design de SAP Finance FS-CD analyste fonctionnel		Frédéric Roum	X		8,5	8,5													0		0
Design de SAP Finance analyste fonctionnel		Razvan Petre	X		8,5	8,5													0		0
Design de Co-Lead CSV		Mario Boucher	X		8,5	8,5													0		0
Design de Co-Lead Finance		André Dupuis	X		8,5	8,5													0		0
Design de Architecte de solution		Brigitte Bracke	X		8	8													0		0
Design de FSCD Expert		Amit Dubey	X		8,5	8,5													0		0
Design de Design - BP		Céline Rioux		X	8,5	8,5													17	17	
Design de CSP - AMD Analyste d'affaire		Anne-Marie Deschênes		X	8,5	8,5													17	17	
Design de CSV - Analyste d'affaire		Lucie Roy		X	8,5	8,5													17	17	
Design de Finance FS-CD Analyste d'affaire		TBC		X	8,5	8,5													17	17	
Design de Architecte solution		Véronique Genois		X	8,5	8,5													17	17	
Design de Architecte Taxi - patrimoine		Daniel Melançon		X	8,5	8,5													17	17	
Design de Analyste taxi - patrimoine		Marie Dubé		X	8,5	8,5													17	17	
Réalisation SAP ■ analyste fonctionnel		Ghislain Cadore	X					120	480	480	480	480	276						2316		2316
Réalisation SAP ■ analyste fonctionnel		Shereen Mark	X					120	480	480	480	480	276						2316		2316
Réalisation SAP Finance FS-CD analyste fonctionnel		Félix Garant	X					120	480	480	480	480	276						2316		2316
Réalisation ■ Développeurs (3)		TBC	X					360	828	1440	1440	1440	1440						6948		6948
Réalisation Dev ■		Diane Martel		X					100	362									462	462	
Réalisation CSP - AMD Analyste d'affaire		Isabelle Millaire		X				56,25	225	225	225	225	225	180	180	180	180	180	2081	2081,25	
Réalisation CSV - Analyste d'affaire		Leticia Teixeira (Ext)		X				56,25	225	225	225	225	225	180	180	180	180	180	2081	2081,25	
Réalisation Finance FS-CD Analyste d'affaire		Danielle Lessard		X				56,25	225	225	225	225	225	180	180	180	180	180	2081	2081,25	
Support à Data conv/ spécialiste conv		TBC	X							480	480	480	480	480	80				2480		2480
Support à SAP ■ Développeur		TBC	X							82	120	120	120						442		442
Support à ■ Doc Presentation		TBC	X							346	346	346	346						1384		1384
Support à BRF+		Pierre Blanchet		X						120	120								240	240	
Support à Autres (PI/PO, Configuration, etc...)		TBC	X							96	96								192		192
Support à Sécurité		TBC	X									310	310						620		620
Support à GdC et Formation		TBC		X								103,5	103,5	103,5	103,5	103,5	103,5		621	621	
Total Efforts/Coûts					127	127		888,8	3043	5041	4717	4915	4303	1124	723,5	643,5	643,5	540	26 700	7 686	19 014

*Société de l'assurance
automobile*

Québec

